**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 38 (1950)

**Heft:** 773

Artikel: Vaud
Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-267059

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 02.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

### Assemblée publique

Assemblée publique

C'est le 3 février que l'Association vaudoise a organisé sa grande assemblée publique d'information à la Salle des XXII-Cantons, sous la présidence de Mlle A. Quinche, avocate, Lausanne.

Sur ce thème général: Les femmes et le droit de vote, que fait-on en Suisse? voici les orateurs au programme: Mme Vischer-Alioth (Bâle), présidente de l'Association suisse pour le suffrage féminin, parlant de ce qu'on fait Dans le domaine fédéral; M. Robinson, député, avocat à Lausanne et Morges, énumérant ce qui se fait Dans le domaine cantonal, enfin deux orateurs, Mlle Elisabeth Glauser, greffière municipale à Coinsins et M. Jean Peytrequin, syndic de Lausanne entretenant l'auditoire de ce qui se fait Dans le domaine communal. communal.

\* \* \* \*

Le 10 février, les suffragistes lausannoises entendront Mlle Nanette Genoud, artiste peintre à Lausanne, une suffragiste de toujours qui, comme membre de la Commission fédérale des beaux-arts, se dépense efficacement en faveur des artistes-femmes. Elle traitera ce sujet: Choisit-on d'être peintre? la femme dans la création artistique, une séance qui promet d'être captivante.

\* \* \*

#### Femmes dans les commissions

Les femmes, dans le canton de Vaud, peu-Les femmes, dans le canton de Vaud, peupent faire partie de nombre de commissions
communales, notamment des commissions scolaires. Peuvent en faire partie, c'est dire qu'on
n'en nomme guère ou pas du tout; nombre
de Municipalités « n'en voient pas la nécessité », bien que l'instruction et l'éducation
soient des domaines où l'on veut bien recon-

soient des domaines où l'on veut bien reconnaître quelques compétences aux femmes.

A Nyon, Mme Alice Sauvin, docteur, a été renommée membre de la commission scolaire; à la Tour-de-Peilz, Mme Daeppen a donné sa démission; la nouvelle commission compte trois femmes, Mmes F. H. d'Arcis, Arnold Capt et François Vodoz-Chabloz.

### Canton de Neuchâtel

La section suffragiste de La Chaux-de-Fonds a entendu le 3 février, une conférence de Mme J. Flühmann sur l'infirmière psy-

#### Doit-on dire une chirurgienne? **Une artisane?** Une autoresse?

Les anciennes abonnées du Mouvement fé Les anciennes abonnées du Mowement féministe n'ont certainement pas oublié les articles consacrés à une enquête poursuivie par M. Walter Stehli sur la formation du féminin des noms de personnes dans le français moderne. Mademoiselle Gourd s'était beaucoup intéressée au travail de M. Stehli parce que la rédactrice d'un journal féminin est constamment en butte aux difficultés que crèent en français les noms d'agents féminins: on dit une femme professeur, une femme pasteur, une femme soldat, faute de mieux, mais est-ce satisfaisant?

Au printemps dernier a paru, à Zurich, la thèse de M. Stehli sous le titre « Die Femininbildung von Personenbezeichnungen im

ninbildung von Personenbezeichnungen im neuesten Französisch ». Elle est naturellement rédigée en allemand, mais elle est farcie de citations françaises et les lectrices qui ne redigee en aluemand, mais elle est l'arcie de citations françaises et les lectrices qui ne possèdent qu'un allemand scolaire peuvent la comprendre aisément. Elle est fort instructive. L'auteur a mené son enquête en pays romand, en France et en Belgique et l'on peut juger, d'après ses relevés, des formes féminines les plus employées, ici ou là. Après une introduction sur la formation du féminin dans notre langue aux siècles passés, il analyse brièvement la brusque émancipa.ion féminine pendant les cinquante dernières années et l'obligation où nous nous trouvons de désigner par des mots nouveaux une foule de fonctions féminines nouvelles. Un chapitre spécial est consacré aux fonctions des femmes dans les armées, on dit facilement une officière, une aviatrice, même une caporale, on a beaucoup

### A La Halle aux Chaussures

Masson tondée en 1870

Me Vve L. MENZONE

Solidité - Elégance

5 o/e escompte en tickets jaunes

17, Cours de Rive, Angle Boulevard Helvétique, 30

### MACHINES à LAVER

Economiques à l'achat Economiques à l'usage

E. Finaz–Trachsel

Boulevard James-Fazu 6

### Nos suffragistes à l'œuvre

Pour la seconde fois, notre page s'est remplie: les petites nouvelles, les lettres, les ré-flexions diverses m'ont donné l'impression d'être plus proche de celle qui travaillent dans nos divers cantons. Abonnées et lectrices, qu'en pensez-vous?

Si rous trouvez que l'expérience vaut la

### Hilarité

Bref aperçu d'un article du *Schweizer* rauenblatt. Le professeur W. Rappard a donné à

Le professeur W. Rappard a donné à Londres, il y a quelque temps, une conférence à laquelle assistaient des Anglais et des Suisses. Dans la discussion qua a suivi, quelqu'un demanda pourquoi le suffrage féminin n'était pas encore adopté dans notre démocratie, et cette question, parait-il, suscita l'hilarité.

Mlle Somazzi, ancien professeur à l'Ecole supérieure des jeunes filles à Berne, et représentante de notre pays à l'UNES-CO—ce qui l'a entraînée, pour assister à des conférences de cette organisation, à séjourner récemment en Amérique—saisit cette occasion pour nous dire l'étonnement scandalisé que manifestent les étrangers à notre égard sur ce sujet. Dans une

peine d'être poursuivie, si les titres des verses conférences vous donnent des idées, vous suggèrent des noms de conférencières toutes prêtes, envoyez-nous vos nouvelles lo-cales, le résultat de vos discussions, de vos méditations. Aidons-nous mutuellement.

La rédactrice.

université des environs de New-York, ello fut abordée par un étudiant qui lui de-manda si c'était bien vrai qu'en Suisse les femmes n'eussent pas de droits politiques ; sur sa réponse affirmative, il crut d'abord que c'était une plaisanterie, mais elle fut obligée de le détromper. A l'Association new-vorkaise des femmes universiciarion new-yorkaise des femmes universi-taires, même surprise, teintée d'un peu de mépris à l'égard des femmes suisses qui se laissent faire. Lors de la célébration du ler août, où Mile Somazzi avait commenté deux films sur la Suisse, un homme d'Etat canadien après avoir posé de nombreuses questions sur les causes du refus des élecquestions sur les causes du rerus des elec-teurs, affirma que pour son compte, il con-sidérait qu'un pays ne pouvait pas être harmonieusement gouverné si les deux sexes n'avaient pas le droit d'intervenir

### Ensemble

Une lectrice valaisanne écrit au Courrier de

Ensemble ils se sont rendus à l'église tous les soirs pour entendre les fortes paroles qui étaient un ciment pour leur foyer; ensemble ils rentraient à la maison avec un amour plus fort, une compréhension et un dévouement plus grands; ensemble ils sont allés ce matin à la Communion. Ensemble, toujours ensemble, pour la joie, pour la peine, pour le souci, pour le travail; toujours, pour se soutienir, pour s'épauler, n'est-ce pas le mot d'ordre que nous ont laissé nos chers Missionnaires?

Nul programme ne correspond mieux à Ensemble ils se sont rendus à l'église tous

Nul programme ne correspond mieux à l'esprit des familles valaisannes où la communauté de travail est un lien qui prépare un rapprochement spirituel; familles valaisannes où l'activité du mari n'est pas un sannes où l'activité du mari n'est pas un cercle fermé duquel il doit s'évader pour reprendre contact avec les siens, un monde à part où la femme n'a pas accès ; familles où mari et femme évoluent dans le même cercle : ils se rendent ensemble aux champs, à la vigne, à l'alpage, et le soir ils envisagent ensemble et le labeur accompli et celui qui reste à faire.

Il n'y a qu'un domaine chez nous où le mari s'évade de cette communauté de pensées et d'action, et ce domaine n'est pas celui où tout va pour le mieux en Valais!... Je parle

de la politique.

La loi des finances qui a été soumise à la moitié du peuple valaisan intéresse également l'autre moitié, puisque celle-ci doit payer aussi. Pourquoi les femmes, contribuables au même titre que les hommes, ne sont-

elles pas consultées? Les maris devraient elles pas consultees? Les maris devraient exiger que leurs « ministres des finances » aient leur mot à dire dans cette aventure où est engagé le portefeuille domestique. Ensemble à l'église, ensemble au travail, dans la joie, dans la peine. Pourquoi n'ajouterait-on pas : ensemble aux urnes?

Une lectrice écrit au Mouvement Féministe:

« La femme a les mêmes droits civils et politiques que l'homme, ils doivent non pas lui être accordés, ce qui s'entend d'une faveur mais reconnus.

Dans l'exercice de ses droits, la femme

Dans l'exercice de ses droits, la femme ne doit pas chercher à devenir rivale de l'homme, mais à être « l'aide semblable à lui » que le Seigneur annonça à Adam.

Pour cette collaboration, la femme a besoin — et l'homme aussi — d'une bonne instruction des questions sociales, juridiques et morales qu'elle aura à traiter dans la vie robitime. politique.

Comme lui, elle doit savoir, que le but

de la politique est de travailler au bonheur spirituel et temporel des citoyens et qu'elle doit être exercée avec désintéressement, à la lumière de la justice, de la prudence et de la charité.

Elles pourront accepter quelques charges, elles qui sont engagées dans les professions libérales, qui sont veuves, célibataires ou qui peuvent remplir des fonctions sans mépriser ou délaisser les saintes et humbles tâches d'épouse et de mère.

d'epouse et de mere. La femme doit mettre son activité civile et politique, ses aptitudes féminines de dé-vouement, de patience, de délicatesse, au ser-vice de la vérité, de la liberté chrétienne, de la sauvegarde de la famille, de l'entr'aide des classes de la société et des peuples. » M. Bapst.

Genève

Appel

Toutes les manifestations que nous avons organisées durant ces derniers exercices en-tament, hélas! beaucoup les réserves de la

Pour remédier à cet état de choses, un fr. 500,—, mais cela, à condition que les autres membres de l'Association en réunissent deux fois plus, c'est-à-dire fr. 600,— à fr. 1000—

nos membres.

En versant votre cotisation de 1950, faites

un don, aussi important que possible, pour nous permettre d'atteindre les fr. 1000,—qui nous donnerons droit à fr. 500,—.

Nous vous tiendrons au courant de notre

Le comité de l'Association suffragiste genevoise.

\* \* \* \*

Le vendredi 13 janvier, Mlle Sennwald présentait sa causerie sur la Femme dans le monde moderne aux membres du groupement « Vers l'Unité » à Genève. Ce fut un succès tel, que non seulement la section suffragiste put enregistrer une série de nouvelles adhésions immédiates, mais qu'auditeurs et conférencière oublièrent l'heure, Mlle Sennwald manqua son train et ne put repartir que tard dans la nuit. N'allez pas conclure que sa conférence fût démesurément longue, mais elle suscita un si vif intérêt que questions et réponses ne tarissaient plus. Une excellente soirée pour la cause. soirée pour la cause.

Au moment où nous mettons sous presse, le public genevois est invité, par l'Association genevoise pour le suffrage féminin à écouter la présidente de l'Association suisse, Mme Vischer-Alioth, parler de l'Apport des femmes des différents pays à la Conférence d'Amsterdam

### Fribourg

Notre petit groupe fribourgeois continue son travail et fait ce qu'il peut. Le journal Le Fribourgeois, à Bulle, rédigé par une femme, sympathise avec nos idées.

J. Derron-Ulliac.

### Berne

Le 26 janvier commencera à Berne, une série de six conférences sur le thème général de « La femme dans le droit suisse » et qui seront données par Mme Hélène Thalmann-Antenen, Dr jur., avocate.

Les titres des six conférences sont les suivants: « Die Frau als Rechtpersönlichkeit, Die Rechtstellung der verheirateten Frau, Die Rechtstellung der Frau bei Auflösung der Ehe, Die Rechtstellung der Frau als Mutter, Die Frau im Beruf, Die Frau in der staatlichen Gemeinschaft ». Le prix du cours est de 6 fr. Les séances ont lieu à l'auditoire No 20 de l'Université.

La section suffragiste de Thoune a eu les La section suffragiste de Thoune a eu les 21 et 22 janvier un week-end à Gwatt où l'on a entendu Mme Hopf-Lüscher, Dr méd., parler du Droit de vote des femmes et nous, perouses et mères; Mile Th. Grütter a parlé de la Collaboration de la femme dans la commune. et Mile E. Merz, Dr, de l'histoire de la ville de Thoune.

C'était le 30 janvier que les suffragistes bernoises ont tenu leur assemblée généralq annuelle, après la séance administrative, le peintre Werner Gfeller lut des passages des œuvres de Simon Gfeller, son père.

Le Mouvement populaire féminin ouvre, dès le 3 février, de 15 à 21 h., à Montbril-lant 12 (Genève), un bureau de consultations pour les femmes qui ont des difficultés.

## La Société Coonérative de Consommation de Genève

a accordé le droit de vote aux femmes dès sa création. Soutenez la Coopérative par vos achats.

Pour soigner TOUX et MAUX DE GORGE

## POTION FINCK (formule du Dr. Bischoff)

En vente à la PHARMACIE FINCK & Cie

26, rue du Mont-Blanc, Genève au prix de Fr. 1.80.

# LA SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

**VOUS OFFRE TOUS LES AVANTAGES** D'UNE GRANDE BANQUE MODERNE

GENÈVE

2, RUE DE LA CONFÉDÉRATION CORNAVIN - EAUX-VIVES PLAINPALAIS - CAROUGE

CAPITAL ET RÉSERVES FR. 200 MILLIONS

peine à dire une soldate, on peut presque

de penne a dre une sotdate, on peut presque prédire que ce mot « ne prendra pas ». L'enquête auprès des professeurs, écrivains et spécialistes du langage laisse entendre que grande est « la difficulté des noms masculins à engendrer un féminin ». Somme toute, en l'absence d'une académie qui choisirait net-tement les termes dont nous devons nous ser-vir, il faut attendre que l'usage ait fait son tri et donné droit de cité aux noms féminins qui nous manquent.

Une autre difficulté à laquelle on se heurte

et que nous connaissons bien, c'est que dans beaucoup de professions où la forme fémi-nine est consacrée par l'usage, les femmes se refusent à s'en parer parce qu'elles la jugent dépréciative : on disait une avocate, une doctoresse : aujourd'hui, on dit : « Mme Jeanne

B..., docteur », «Maitre Lydia S..., avocat ». Que les Anglo-saxonnes sont heureuses, qui ne comaissent pas cette difficulié, qui ont une langue où les désignations professionnelles servent indifféremment aux hommes et aux femmes !

et aux femmes!

La thèse qui nous occupe aura certainement une valeur historique, elle fait le point sur cette question à notre époque de transition ; elle ne prétend pas épuiser le sujet, loin de là, M. Stehli annonce au contraire qu'il continue cette très intéressante enquête et qu'il publicra une suite qui, cette fois-ci, sera en français.

A. W. G.

W. Stehli — Die Femininbildung von Personenbezeichnungen im neuesten Franzö-sich, Buchdruckerei Winterthur A.G.